

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 45 (1974)

Heft: 12

Artikel: L'agriculture et les autres secteurs de l'économie : harmonie, concurrence ou conflit?

Autor: Maillat, Denis

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824766>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

grossière erreur politique que de reléguer, de la sorte, dans une espèce de réserve naturelle, pour ne pas dire un ghetto, l'un des secteurs importants de notre économie nationale.

Pour conclure, Monsieur le président et Messieurs, j'aimerais relever que l'aménagement du territoire va nous poser une quantité de problèmes nouveaux et

que, des solutions qu'apporteront les différents secteurs de notre économie, dépendra l'harmonie, la concurrence ou les conflits. Je crois pouvoir affirmer que la majorité des agriculteurs souhaite que la réponse donnée à ces problèmes permette d'atteindre le premier terme de cette alternative.

L'agriculture et les autres secteurs de l'économie : harmonie, concurrence ou conflit ?

Exposé présenté par M. Prof. Denis MAILLAT

Le malaise, problème de structure ou phénomène normal d'une société de contestation ?

L'indubitable malaise qui règne actuellement dans l'agriculture de vastes régions de notre pays et aussi à l'étranger n'a pas que la relative insuffisance des prix agricoles en ce début d'année 1974 pour cause essentielle. Le mal est plus profond. Je crois pouvoir parler d'une véritable crise de structure, dont on n'a pas encore saisi toute la portée.

La société moderne est une société de la revendication : les ouvriers font la grève ; les paysans aussi, de même que les étudiants, les bouchers et même les médecins. On aurait bien tort de s'en étonner. La revendication est un désir qui s'exprime collectivement, qui expose

ses raisons, sa légitimité, qui s'adresse à un pouvoir susceptible de la satisfaire. L'homme du XX^e siècle doit recourir à la collectivité, à l'opinion publique, au pouvoir, c'est-à-dire à diverses expressions de la société. Mieux conscient de ce qui le lie aux autres, il sent sa nature sociale. C'est le phénomène de socialisation, tant dans ses aspects objectifs que subjectifs.

D'une certaine façon, le développement des rapports sociaux, caractéristique de notre époque, engendre lui-même la revendication. On en veut d'autant plus à la société qu'on a davantage le sentiment de dépendre d'elle.

La lutte pour la redistribution du revenu national : phénomène d'imitation, de transparence, mais aussi de survie

Les problèmes de fond sont donc des problèmes de société (les rapports de force entre catégories socio-professionnelles ont changé, le rapport entre besoins et moyens de production aussi, la société de consommation a mis à jour

des inégalités dans les aspirations effectives et souhaitées). Les problèmes apparents sont ceux d'une lutte entre les diverses catégories socio-professionnelles pour une meilleure redistribution du revenu national. La puissance des indi-

vidus, comme des Etats, il ne faut pas l'oublier, se mesure dans nos sociétés modernes au niveau de leur revenu, tant effectif que potentiel. Un des éléments importants de la situation actuelle est l'effet d'imitation d'un certain type de vie et de consommation.

Tout irait très bien cependant, du moins en ce qui concerne la paix sociale, si les agriculteurs acceptaient leur sort sans se plaindre, non seulement les revenus, mais encore tous les aspects de la vie moderne. Or, un phénomène important de la période actuelle est la prise de conscience, surtout par les jeunes, de leur situation et d'une aspiration à une vie meilleure. Dans le détail, la critique de cette attitude est aisée : les agriculteurs idéalisent les conditions de vie dans les villes ; ils n'apprécient pas suffisamment les avantages de la vie à la campagne. Mais eu égard au style de vie et aux habitudes actuelles de consommation, les aspirations des agriculteurs sont compréhensibles. Malheureusement pour eux, depuis longtemps déjà, les adaptations ne se font pas automa-

tiquement. C'est pourquoi l'Etat a dû intervenir même dans les pays qui se réclament du libéralisme économique. Cette intervention présente à peu près partout les mêmes aspects. En raison des caractéristiques de la formation des prix agricoles, l'Etat a dû soutenir les prix. Si les prix des produits sont plus élevés, les revenus des agriculteurs augmentent à coup sûr. C'est le dilemme des politiques agricoles des pays occidentaux, celui qui consiste à s'attaquer aux effets sans rechercher les causes. Mais au fond, c'est toujours le problème de la lutte pour le partage du revenu national.

Il faut bien souligner, car il s'agit d'une des causes du malaise actuel que, dans la mesure où la politique de soutien des prix n'est qu'une réussite limitée, l'éventail des interventions de l'Etat tend à s'élargir par la multiplication des mesures partielles souvent mal coordonnées entre elles. Peu à peu finit par se dégager, plus ou moins rapidement selon les pays, l'idée qu'une politique d'ensemble est nécessaire.

La complexité du problème du revenu pour les agriculteurs

Pour les agriculteurs, le problème du niveau de leur revenu est extrêmement complexe, car ce revenu est à la fois destiné à la consommation et à l'investissement direct. Or, plus la consommation effective et désirée s'élève à la suite d'un phénomène d'imitation relevant de la comparaison de la consommation des autres catégories sociales, plus il faut accroître les prix pour que l'investissement puisse continuer à s'effectuer. Dans notre type de société, il faut

investir sans cesse pour survivre. Mais cela ne va pas sans entraîner la modification de certaines structures. Ou alors, il faut trouver d'autres solutions pour permettre à l'agriculteur de poursuivre son activité. Pourra-t-il alors rester entrepreneur ?

Cela pose tout le problème d'une politique basée sur les prix dans une économie de croissance qui est de plus en plus sujette à l'inflation par les coûts.

La société de croissance

Pour bien comprendre le phénomène agricole, il faut se situer dans le cadre de la société de croissance que nous avons connue depuis une trentaine d'années.

La croissance économique rapide à laquelle nous assistons depuis la fin de

la seconde guerre mondiale est un phénomène nouveau par son rythme et sans doute par sa nature. Il y a eu, à la fois, accélération de l'expansion et atténuation des crises du passé.

L'expansion ouvre à l'esprit une perspective enivrante ; celle d'un jeu où tout le

monde pourrait gagner. Mais, un certain nombre d'hommes ont le sentiment de ne pas participer à ce nouveau contrat social. Les moyennes ne sont pas un juge équitable du progrès social à cause de l'importance des écarts individuels. L'expansion multiplie les chances, mais elle n'en accroît pas moins les inégalités. Les plus aptes, les plus adroits, les mieux placés bénéficient de promotions, de compétences et de rentes de situation. Les moins capables, les moins habiles, les moins chanceux restent en arrière. Il y a des élus et des exclus. Le doublement du niveau de vie signifie-t-il que ceux qui ont une auto en auront deux et que ceux qui n'en ont pas continueront à ne pas en avoir ?

Faut-il vraiment migrer, changer d'emploi, changer de secteur, connaître le déracinement pour améliorer son revenu ou tout simplement pour continuer à se le procurer ? Il semble bien que ce soient là les vices fondamentaux de nos sociétés industrielles. La nécessité de produire toujours plus, d'assurer la survie de l'entreprise conduisent à ce paradoxe que les hommes deviennent les facteurs de production les plus mobiles. Ceux qui acceptent de jouer ce jeu sont dès lors ceux qui revendiquent les fruits de ce productivisme.

Il faut donc bien la caractériser, cette société industrielle, car en tant que société dominante c'est elle qui façonne nos attitudes.

A partir de cette définition élémentaire, on pourrait effectivement déduire nombre de caractères d'une économie industrielle. Tout d'abord, on observe que l'entreprise est séparée de la famille. En second, une entreprise industrielle introduit un mode original de division du travail, division technologique du travail qui est une des caractéristiques des sociétés industrielle modernes. En troisième lieu, une entreprise industrielle suppose une accumulation du capital.

A partir du moment où le travailleur a besoin d'un capital important, en voie d'expansion, une quatrième notion est introduite, celle du calcul rationnel. Dans

une grande entreprise, il est nécessaire de calculer en permanence, calculer pour obtenir le prix de revient le plus bas, pour renouveler et augmenter le capital. Aucune société industrielle moderne ne peut se soustraire à ce que les économistes bourgeois, comme les économistes marxistes, appellent le calcul économique. Je dis calcul économique et non pas calcul technique : il faut savoir s'il est rentable de remplacer un aiguillage qui n'est pas du dernier modèle par un aiguillage encore peu perfectionné. Enfin, le cinquième caractère que l'on peut tirer de la notion des entreprises industrielles est la concentration ouvrière sur le lieu de travail.

Par rapport à cette société industrielle dominante, la question que l'on peut se poser est de savoir si l'agriculture présente des caractères spécifiques, ou alors si elle est un secteur d'activité comme les autres. *Existe-t-il des lois économiques propres à l'agriculture, ou bien les lois générales de l'économie s'appliquent-elles à elle comme aux autres activités ? En réalité, les lois économiques sont valables pour tous, mais tous ne se trouvent pas dans la même situation.*

S'il y a des lois économiques générales, ce qui ne fait pas de doute, elles ne s'appliquent pas de la même façon aux industries en progrès rapide, comme l'électronique, ou aux activités en déclin (c'est-à-dire celles qui emploient de moins en moins de travailleurs) comme l'agriculture et l'industrie textile. La commercialisation ne pose pas les mêmes problèmes à ceux qui vendent des produits stockables (blé, vin, acier) ou des produits périssables (fruits, journaux, vêtements à la mode). Certains équipements sont adaptables à des productions nouvelles : des machines-outils peuvent être modifiées ; avec un tracteur, on peut labourer des terres pour n'importe quelle production. D'autres équipements ne peuvent pratiquement pas être adaptés à des productions différentes : un haut-fourneau, une arracheuse de pommes de terre, un pommier. Certaines activités

ne dépendent pas ou peu des conditions atmosphériques : la fabrication des meubles, les cultures irriguées sous serres. D'autres en dépendent beaucoup plus : l'industrie du bâtiment, la culture des céréales. L'activité du grand agriculteur, qui emploie quelques dizaines de salariés, est comparable à celle d'un industriel qui possède une entreprise moyenne. Le chef d'une exploitation familiale a bien des points communs avec l'épicier ou le petit artisan.

Cependant, il est indéniable qu'il existe une originalité de l'agriculture. Celle-ci est due, entre autres, à l'importance du facteur sol dans la production et au caractère aléatoire des rendements.

Il faut en outre bien souligner que les difficultés de l'agriculture viennent du couple progrès technique — faible élasticité de la demande. Comme on ne peut abandonner ce progrès technique, il faut donc, pour éviter l'effondrement des prix, adapter l'évolution de l'offre à celle de la demande. En d'autres termes, il faut donc que l'offre croisse lentement, malgré un progrès technique rapide. Comme ce progrès se manifeste entre autres par un accroissement considérable de la productivité du travail, la compatibilité entre progrès technique rapide et croissance lente de l'offre a exigé une diminution considérable de la population agricole active.

Interaction entre diverses sociétés

On peut, à l'instar de la DATAR retenir quatre sociétés qui sont liées au phénomène de production (société agricole et industrielle) ou à l'implantation spatiale des hommes (société rurale et urbaine).

Il s'agit d'analyser les interactions entre ces sociétés et les tensions qui peuvent en résulter. Ainsi, l'évolution de l'occupation de l'espace agricole s'explique par l'évolution propre de la société agricole et dans l'interaction de celle-ci avec la société industrielle. La société agricole se trouve profondément bouleversée par le processus de reproduction

Dans notre société industrielle donc, l'agriculture apparaît comme étant un secteur dominé.

Les agriculteurs fournissent des biens essentiels, dont la demande est peu élastique. Dans ces conditions, les agriculteurs se faisant concurrence entre eux, dans une situation d'abondance, sont nécessairement en situation d'infériorité vis-à-vis de leurs acheteurs. Ils n'ont pas par exemple le pouvoir de pénétration du marché qu'ont ceux qui offrent des produits nouveaux ou des services.

Dans nos sociétés industrielles, les tensions et les déséquilibres, moteurs de l'évolution, engendrent une permanente *instabilité*. Celle-ci tend à déstructurer la société et risque d'empêcher la survie du système socio-économique auquel elle est alors liée et de remettre en cause sa permanence.

Il nous a paru important d'analyser un certain nombre de tensions, tout d'abord les tensions spatiales (opposition ville-campagne, concurrence interrégionale), ensuite les tensions sociales (conflits entre syndicats et patronats, entre Etat et petites et moyennes entreprises, entre Etat et commerçants), puis les tensions économiques (rapports industrie - agriculture - commerce) et enfin les tensions diverses liées à la formation, au cadre de vie, etc.

de la société industrielle, laquelle accorde une faible valeur au sol, recherche la rentabilité et des débouchés. Dès lors, dans les sociétés agricoles riches, le modèle de reproduction de la société industrielle sera adopté ; il sera peu emprunté dans d'autres régions qui stagneront en sorte qu'une nouvelle carte agricole du pays correspondra à une évolution divergente des sociétés agricoles.

a) la société industrielle

La société industrielle paraît aujourd'hui la plus dynamique. Son processus de

reproduction influence donc fortement celui des autres sociétés, auxquelles elle tente d'imposer son modèle.

La société industrielle assure la production des biens non agricoles et des services associés à la production et à la distribution de ces biens. Son expression spatiale est l'entreprise.

La société industrielle vise systématiquement à la rentabilité, que ce soit dans l'économie (meilleure utilisation du capital), la technique (exploitation du savoir technologique) ou l'organisation (division du travail).

Or, cet objectif de profit maximal, moteur fondamental de cette société, a entraîné des modifications considérables depuis quelques années. *La concurrence, moindre entre les unités de production interne, se déplace au niveau international où elle intensifie et accroît la rivalité des différents oligopoles orientés vers la même production. Il devient indispensable, dans ces conditions, d'élargir les marchés et d'en créer en suscitant de nouveaux et croissants besoins.*

La demande alors se diversifie et, par contrecoup, celle de produits traditionnels diminue. A ce fléchissement de la demande, le système productif répond par une diminution de la production et non des prix, dont le niveau est réglé par la situation oligopolistique, cependant qu'apparaissent d'autres placements plus productifs.

Cette dynamique fait que, progressivement, les branches traditionnelles sont abandonnées par les investisseurs à la recherche de meilleurs profits. L'évolution de l'industrie oriente les capitaux vers des secteurs plus dynamiques à forte rentabilité.

Dans ces conditions, la société industrielle, pour laquelle l'augmentation constante des profits est essentielle, pousse constamment à l'expansion dans tous les domaines.

b) la société urbaine

Cette expansion a besoin d'un support spatial. Ce sera la société urbaine dont

la croissance est actuellement conditionnée par la société industrielle qui en a besoin pour nourrir son expansion. Elle y trouve la réserve de main-d'œuvre et le marché qui lui sont nécessaires. Elle bénéficie des innovations plus facilement diffusées en milieu urbain.

Prenant appui sur les centres urbains, la société urbaine organise les échanges, la distribution ; elle assure la diffusion et l'essor de la culture et des innovations, les modes d'organisation, les fonctions, les valeurs, et les diffuse peu à peu à travers le monde rural. Les villes deviennent, de ce fait, des centres de pouvoir politico-économique.

c) la société agricole

Si l'on admet que les caractéristiques principales de la société agricole sont les suivantes :

- l'utilisation du sol à des fins exclusivement agricoles ;
- la propriété privée de la terre et sa transmission par héritage ;
- les rapports effectifs profonds entre l'individu et la terre, l'attachement à la terre ;
- la structure sociale étalonnée par la richesse en terres ;

on comprendra à quel point les valeurs de la société industrielle (économie du marché, appropriation de la terre à des fins de loisirs ou d'implantation industrielle) peuvent bouleverser les caractéristiques de la société agricole.

La société industrielle, motrice de la croissance économique nationale, diffuse ses modèles de comportement et ses propres valeurs dans la société agricole.

Les changements qu'elle provoque font naître un profond malaise qui atteint des dimensions nationales.

Comment se fait cette évolution ? On assiste :

- au départ accéléré des agriculteurs ;
- à la concentration par remembrement des exploitations ;

— à la tendance à l'instauration d'une agriculture industrielle moderne et originale, inspirée des principes industriels. L'opposition entre les thèses traditionalistes et modernes reste vive, mais les jeunes en général aspirent, de plus en plus, au mode de vie urbain, aux loisirs, tout en recherchant les formes d'agriculture génératrice de profit substantiel.

d) la société rurale

Les tensions ressenties par la société agricole se répercutent sur la société rurale.

Traditionnellement, il s'agit pour la société rurale d'organiser, de fournir les services indispensables à la société agricole. Elle se compose de commerçants, d'agriculteurs, de notaires, de petits fonctionnaires. Son expression spatiale est le bourg.

La société rurale subit ainsi de profonds changements ; l'environnement agricole se transforme et se réduit ; le produit industriel remplace la fabrication artisanale ; les valeurs traditionnelles s'effacent au profit de celles émises par la société urbaine et industrielle.

Il importe de souligner ici que les contradictions entre la société industrielle et la société agricole ne date pas d'aujourd'hui. En effet, en Suisse, lorsque les intérêts politico-économiques des ouvriers s'affirmèrent de plus en plus, il apparut qu'ils étaient, à bien des égards, parallèles à ceux des industriels, du moins pour la majorité d'entre eux fortement axés vers l'exportation. Les deux groupes prirent position en faveur des droits de douane peu élevés, parce qu'ils maintenaient très bas les prix des denrées d'importation, c'est-à-dire des matières premières. De même, la politique de libre-échange avec l'étranger était d'une importance égale pour les deux groupes, car, si elle assurait son salaire à l'ouvrier, elle assurait des débouchés à l'industriel.

En revanche, les intérêts des paysans étaient absolument contraires. Pour eux,

l'exportation ne jouait aucun rôle, tandis que les denrées alimentaires importées à bas prix, grâce aux chemins de fer, représentaient une lourde concurrence. L'importation croissante de céréales que l'on produisait en Amérique, en Russie et dans les Balkans, sur une vaste échelle et un terrain plat, à bien meilleur marché qu'en Suisse, força l'agriculteur à changer d'orientation. Au cours de la deuxième moitié du siècle, il se tourna dans une large mesure vers l'élevage. La demande de viande et de lait augmentait grâce à la lente élévation du niveau de vie et grâce au progrès des industries alimentaires, mais dans ce domaine également, les importations à bon marché faisaient baisser les prix, pour la grande joie des ouvriers et la colère des paysans. C'est pourquoi, en 1897, les paysans s'organisèrent eux aussi en un syndicat agricole destiné à défendre leurs intérêts.

De cette société industrielle qui l'a détrônée au cours du développement, l'agriculture a voulu, et désire toujours, conserver deux principes essentiels : l'agriculteur se veut entrepreneur et il veut, comme celui-ci, réaliser son revenu par les produits qu'il vend. Il y a naturellement là une source de conflits considérables.

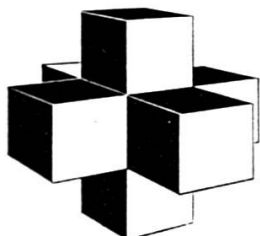
Cette société industrielle à laquelle nous sommes encore profondément attachés a modifié bien des comportements. Elle a en outre introduit la nécessité de changement rapide.

Et déjà, alors qu'elle n'a pas encore brisé définitivement les cadres anciens, elle engendre un autre type de société, la société postindustrielle, la société tertiaire.

L'agriculture, société dominante autrefois, puisqu'elle a modelé nos paysages et nos sites, a subsisté, s'est adaptée ou a périclité. On trouve donc dans ce secteur différents stades d'évolution plus ou moins achevés, plus ou moins accomplis.

Pour reprendre la classification traditionnelle des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, on peut dire que, pen-

Aubry Frères SA



CWD

MONTRES CINY

WEST END DOGMA

2725 LE NOIRMONT

2726 SAIGNELEGIER

2824 VICQUES

1693

Renforcez votre portefeuille-titres avec des obligations de caisse UBS.

Nous vous informerons en détail sur
cette forme de placement à moyen terme.
Passez nous voir à l'occasion.



Union de Banques Suisses

1701

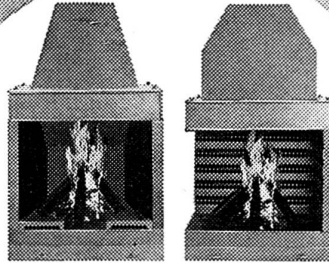
PORRENTROY

8, rue Traversière

Tél. 066 65 12 41

tout feu
tout flammes
pour le

**FOYER
DE CHEMINEE
vonRoll**



La cheminée VON ROLL est un foyer,
prêt à l'emploi, à revêtir selon votre goût.
Son rayonnement et sa convection sont
élevés et intenses.

Car la chaleur
qu'elle dégage est abondante
(votre dos aussi est réchauffé).

**Egalement
livrable maintenant: Type 0**

Ce foyer est ouvert de deux côtés; devant
et à droite ou à gauche, comme vous le
désirez.

VON ROLL S.A.
Département Tuyaux
2763 Choindéz
Téléphone 066 35 56 61
893

dant longtemps, l'agriculture a été l'élément le plus caractéristique du secteur primaire : produisant pratiquement avec ses seuls moyens une matière première bien définie sur laquelle on ne pouvait guère intervenir pour en modifier les caractéristiques. Progressivement, cet aspect s'est doublé d'une action un peu plus industrialisée par l'emploi de produits fabriqués (machines, engrais). Maintenant, l'exploitant est déjà obligé d'avoir une mentalité du secteur secondaire : au moins dans la mesure où il doit se soucier des besoins qu'il peut

Les principes fondamentaux

Les principes fondamentaux de l'organisation sociale et économique de la nation, d'une part, les différents objectifs concurrents de la politique agricole et de la politique économique générale, d'autre part, fixent les limites aux mesures de protection et aux interventions des pouvoirs publics. *Dans le système économique libéral de la Suisse, l'agriculteur est considéré comme un chef d'entreprise indépendant qui a non seulement la liberté, mais aussi la responsabilité d'organiser son exploitation. En temps normal, l'administration n'a aucun droit d'intervenir directement sur l'orientation des investissements ou de la production. On estime que la réglementation des prix, ainsi que les primes, subventions, etc., doivent suffire à orienter la production.* L'Etat ne doit pas imposer des réformes de structure ; mais il peut très bien infléchir le cours de l'évolution par des mesures indirectes d'incitation ou de freinage. Il va sans dire que le poids des interventions de la puissance publique et notamment l'importance des subventions accordées doit être raisonnable et proportionné à l'effet recherché. Il convient en outre de noter que si, dans le cadre de ces principes généraux, la responsabilité de la politique agricole suisse incombe au premier chef à l'Etat fédéral, l'initiative, la mise en œuvre et le financement partiel de

satisfaire grâce à des techniques qu'il peut mieux maîtriser. L'adaptation de ses produits à une demande en évolution : services nouveaux tels que garde de la nature ; et surtout reconversion des hommes dont on n'a désormais plus besoin pour nourrir l'humanité.

Cette ambivalence est d'autant plus ressentie par rapport au développement dominant que l'on veut préserver des références, des idées et des valeurs traditionnelles : exploitation familiale, entrepreneur, prix.

nombreuses mesures sont de la compétence des cantons.

Ces principes découlent des problèmes de la contradiction des systèmes économiques mixtes.

D'un côté, les besoins sont déterminés par les autorités, ou plutôt, ce qui doit être produit en Suisse est supposé être déterminé centralement, mais sans qu'il y ait de véritable planificateur, de l'autre côté, les agents de la production restent libres de produire, ce qui leur permet de réaliser le revenu le plus élevé (c'est en cela qu'ils sont des entrepreneurs). Ces contradictions sont inhérentes à de tels systèmes. Il ne s'agit d'ailleurs pas nécessairement de les supprimer, car elles sont des facteurs de dynamisme. Mais elles deviennent intolérables quand elles engendrent l'insécurité et les disparités trop évidentes.

Soulignons que dans toute politique économique il y a des contradictions, et que ces contradictions suscitent des inégalités, surtout quand les mesures sont globales et linéaires.

Parmi les principales contradictions, il faut relever celles qui ont trait à différents intérêts particuliers. Le monde n'est pas composé d'individus préoccupés seulement de la justice pour les autres. Chacun songe d'abord à ce qu'il croit être son propre intérêt et n'est parfois pas très difficile quant aux arguments utilisés pour justifier ses revendications

qu'il considère d'ailleurs comme légitimes. Et si l'on utilise des arguments de mauvaise foi pour soutenir sa cause, l'autre risque d'être amené à en faire autant : on est ainsi conduit à une surenchère très déprimante pour celui qui n'est pas directement concerné. Tout cela est difficile à éviter, car on n'obtient rien sans revendication.

Or, les conflits d'intérêts, réels ou apparents, sont très nombreux dans l'agriculture et autour d'elle. Producteurs, négociants et consommateurs n'ont pas les mêmes opinions en matière de prix. Si les petits et grands agriculteurs auront certains intérêts communs, ils en ont encore plus qui sont opposés. Les producteurs de céréales et les éleveurs n'émettent pas les mêmes souhaits quant au rapport de prix des produits végé-

taux et des produits animaux. Il existe aussi des conflits entre régions. Le même homme ne voit pas le problème de la priorité aux piétons de la même manière, selon qu'il circule à pied ou en voiture.

Parmi toutes ces contradictions, il faut en relever une encore : *c'est le refus de choisir entre le court terme et le long terme*. Une politique basée uniquement sur des intentions de type subsidiaire ne peut être qu'à court terme.

C'est en reprenant les objectifs de la politique agricole suisse, à la lumière des problèmes actuels, et notamment de l'inflation et des problèmes structurels relatifs à l'aménagement du territoire et au développement régional que nous étudierons les contradictions de l'agriculture suisse.

Les contradictions

La politique agricole suisse s'inspire des objectifs définis à l'article 31 bis de la Constitution et dans la loi sur l'agriculture : permettre le maintien d'une paysannerie saine et d'une agriculture productive au service de l'approvisionnement du pays, les intérêts de l'économie nationale étant sauvegardés. Pour atteindre ce but, il faut trouver un compromis raisonnable, prendre les exigences des économies agricoles et celles de l'économie nationale. Il faut notamment tenir compte des points suivants :

- les paysans s'efforcent d'avoir un revenu assuré et d'obtenir un statut social équitable ;
- les consommateurs demandent à être approvisionnés en denrées alimentaires à des prix favorables et à bénéficier de larges possibilités de choix ;
- il importe, dans l'intérêt de l'économie nationale, de sauvegarder le commerce extérieur, condition d'une saine croissance économique ;
- il convient, sur le plan de la politique financière, de n'investir les fonds publics qu'à bon escient, compte tenu

des priorités imposées par l'économie nationale.

Il serait difficile de trouver, en dehors de la politique agricole, un domaine de la politique économique où tant d'objectifs différents entrent en compétition. Ces conflits, souvent âpres, paraissent presque insolubles. Cela explique notamment pourquoi la politique agricole ne cesse d'être l'objet de contestations et tient en éveil l'opinion publique. L'affaire se complique du fait que l'ordre de priorité des objectifs ne peut être établi de prime abord, ne dépend pas de facteurs économiques et est par conséquent déterminé de manière subjective et par le jeu des intérêts.

Outre les conflits dont il vient d'être question, il en existe encore d'autres, qui assignent des limites à la politique agricole :

- entre le principe des prix assurant la parité des revenus et la nécessité de préparer l'agriculture suisse, par une politique des prix adéquats, à une intégration économique plus poussée ;
- entre le principe d'une parité moyenne des revenus et la nécessité d'adapter les structures de l'agriculture aux

- exigences nouvelles pour satisfaire la croissance de l'économie ;
- entre les efforts visant à améliorer les bases de production et la productivité et la nécessité d'adapter la production aux débouchés ;
 - entre la nécessité économique de rationaliser le plus possible la pro-

duction agricole et la volonté de maintenir de précieuses formes de vie paysanne, de réserver la place de l'agriculture dans l'aménagement du territoire et d'assurer l'exploitation et l'entretien des zones agricoles, en particulier dans les zones de montagne.

Analyse de quelques contradictions importantes

Nous ne pouvons pas relever toutes les contradictions qui, d'une certaine façon, sont logiques et nécessaires, dans la mesure où elles assurent le fonctionnement du système économique et les mutations nécessaires au développement et à la croissance. Je souligne une fois encore que la croissance est déstabilisatrice. On l'a peut-être trop souvent oublié dans nos sociétés où seul le produit matériel a compté. La croissance n'a pas suffisamment modifié les comportements sociaux d'adaptabilité, ou peut-être n'a-t-on pas trouvé les moyens d'adapter la production aux besoins.

Comment obtenir une modification des structures sans une politique des structures ? Or, on estime que la transmission des structures doit être le fait des agriculteurs eux-même. L'Etat peut l'influencer, mais ne doit pas l'imposer. En tant qu'entrepreneurs, les paysans agissent librement, dans leurs propres intérêts. Ils s'adaptent de la manière la plus rentable aux conditions économiques. Là où la chose est possible, les domaines s'agrandissent par l'achat, ou plus encore, par la location de terres. En même temps, certaines exploitations cessent d'exister comme unité de production. C'est là un processus naturel qui s'opère généralement à l'occasion des changements de génération, les jeunes apprenant une autre profession ou choisissant une autre occupation.

L'essentiel est dans ce domaine, que ces transformations s'opèrent librement et sans contraintes officielles. Ainsi, il n'est pas porté atteinte aux principes de la liberté dans l'économie et dans la gestion de l'exploitation.

Or, au nom de ce principe, on masque un phénomène que l'on suppose être un phénomène de long terme, alors qu'il s'est agi d'un phénomène de court terme : la *réduction de la population agricole*. On peut donc se demander si l'adaptation par la réduction de la population active agricole est véritablement encore une solution. A l'heure où l'on parle de l'aide aux investissements dans les régions de montagne, cela devient un véritable paradoxe.

Cependant, personnellement, je suis persuadé que la population agricole diminuera encore et que cela aura des incidences structurelles nouvelles (agrandissement des domaines, mais conflits avec l'exploitation familiale).

En effet, à l'avenir, et pour autant qu'il n'y ait pas de crises fondamentales, le marché de l'emploi sera toujours plus tendu en Suisse. C'est la conséquence logique de notre politique d'immigration. Il n'est pas inutile de rappeler les conséquences de cette politique sur la structure de l'emploi.

N'ayant plus d'immigrants, il faudra bien trouver de la main-d'œuvre ailleurs (avant que d'implanter des firmes à l'étranger), c'est-à-dire dans le primaire et dans les branches les moins productives de l'industrie.

Cette situation d'un marché tendu de travail aura encore d'autres répercussions sur l'agriculture :

- n'ayant que peu de main-d'œuvre, les entrepreneurs vont certainement axer davantage leur politique sur la concentration spatiale pour bénéficier des économies externes (conflits entre

urbanisation et agriculture, problèmes du sol) ;

- tensions sur les salaires. L'évolution différentielle des salaires et des productions des branches auront pour effet de creuser les écarts salariaux, ce qui provoquera des mouvements de main-d'œuvre au détriment, entre autres, de l'agriculture.

Cette situation, renforcée par les tensions inflationnistes, va sans aucun doute perturber les relations sociales et la politique de la parité des revenus (la lutte pour la redistribution du revenu national va s'amplifier).

Pour éviter cela (et surtout pour atténuer le conflit entre l'industrie d'exportation et l'agriculture), la Suisse a toujours tenté d'avoir une politique indirecte du marché de l'emploi et par conséquent une politique des salaires : elle l'a fait jusqu'en 1965 par la politique d'immigration, pourra-t-elle le faire par la politique des prix, des salaires et des bénéfices ?

Les perspectives

Les contradictions de l'agriculture font partie des contradictions plus larges de la société actuelle. Autrement dit, la solution aux problèmes de l'agriculture ne sera vraisemblablement pas trouvée dans l'agriculture elle-même, mais dans l'évolution ou la transformation de la société dominante, la société industrielle.

En ce qui concerne la transformation, il s'agit de savoir quels sont les objectifs que notre société va poursuivre. C'est le problème de la satisfaction des besoins privés et des besoins collectifs et le dilemme qui en découle. De la solution à ce problème, résultera certainement une modification des problèmes agricoles.

Un certain modèle de croissance a fait faillite. Il est temps d'en faire apparaître un nouveau. La question est de savoir lequel. Les définitions ne manquent pas et curieusement elles concordent sur la plupart des points. *Il s'agit de privilé-*

Les adaptations pourront se faire par les structures ; par la productivité entre autres, mais on observera alors des conflits avec l'exploitation familiale. Si l'agriculteur veut rester un entrepreneur, et donc avoir des prix adéquats, il lui faut accepter les contraintes résultant de ce comportement qui est caractéristique du secteur secondaire. Des échelles de production suffisantes doivent être réalisées pour que la productivité puisse se manifester. Par là même, l'exploitation familiale est remise en cause, elle n'est peut-être plus adéquate pour franchir des seuils de productivité plus grands. Il faut envisager ici des scénarios de style industriel : mettre l'accent sur le management, la mono-production, etc. Si l'agriculteur ne veut pas accepter ces contraintes, et s'il veut garder l'exploitation familiale, alors il faudra assigner un rôle nouveau à la politique des prix, ou peut-être il faudra la modifier pour la substituer à une politique des revenus.

gier la consommation collective (en matière d'urbanisme, de transport, d'éducation, de santé, de loisirs). En ce qui concerne la consommation privée, il faudra tenir compte davantage de la valeur d'usage des produits que de leur valeur d'échange, de faire en sorte que ces produits durent plus longtemps, que leur fabrication requiert moins d'énergie et moins de matières premières, que l'information du consommateur se substitue progressivement à la publicité, que la priorité soit donnée à la dimension culturelle des problèmes.

Il ne s'agit donc pas de considérer la croissance comme une mauvaise chose, mais il faut en changer le contenu. Le point difficile, est que ce genre de modèle de croissance implique une limitation et, pour un certain nombre, une réduction de la consommation privée telle qu'elle se présente aujourd'hui. Or, une telle limitation n'est pas populaire.

Le trend

Si nous restons sur le trend, nous pouvons dégager les tendances lourdes suivantes :

- changement au niveau de la structure de consommation (plus grande quantité) ;
 - dégradation du rapport production-consommation ;
 - accentuation de l'exode rural lié à la concentration des exploitations ;
 - diminution de la surface cultivable ;
 - problème de l'écoulement des exportations ;
 - maintien de l'exploitation familiale comme unité de production ;
- maintien d'un revenu familial ou prétendu tel ;
 - limite à l'accroissement de la productivité (problème des diverses régions) ;
 - accroissement de la dette à l'hectare ;
 - développement dans la voie d'un équilibre biologique et de l'entretien du paysage ;
 - modification du rapport importation - exportation.

Sur le trend, les conflits seront inévitables.

Les autres scénarios

Les autres scénarios dépendront naturellement des nouveaux objectifs que l'on se fixera ou, si l'on veut, du nouveau modèle de croissance que l'on sera capable d'adopter. En particulier, il faudra analyser dans quelle mesure la politique d'aménagement du territoire et du développement régional affectera l'agriculture.

D'une certaine façon, la politique d'aménagement du territoire telle qu'elle est présentée dans la conception directrice du Conseil fédéral ne semble pas beaucoup s'éloigner du trend.

Voici les principales caractéristiques de cette conception directrice : « Tant sur le Plateau que dans les régions de montagne, l'agriculture doit rester orientée vers la production sur toutes les surfaces qui s'y prêtent. Il n'est toutefois pas admissible d'accroître la production ou la productivité en recourant à des moyens qui déséquilibrent la nature ou portent une atteinte sensible au paysage. A proximité des grandes agglomérations surtout, les surfaces exploitées doivent également servir au délaçement. Il convient d'en tenir compte. Partout où la production pourrait souffrir, il y aurait lieu de prévoir des indemnités équita-

bles aux collectivités et aux entrepreneurs. »

Dans les régions de montagne, la situation de l'agriculture est spéciale. En bien des endroits, une exploitation rentable n'est plus tout à fait possible. L'exploitation du sol peut cependant être dans l'intérêt général, voire nécessaire à la protection du paysage. Afin de maintenir l'agriculture dans ces régions et de la faire contribuer à la conservation du paysage, il faudra prévoir des mesures appropriées et examiner en particulier la possibilité de compensation financière. L'accroissement prévu du nombre des habitants et des places de travail enlèvera encore à l'agriculture d'autres surfaces utilisables. La perte de surface des zones d'intensité générale 1 (moins 1,1 %) et 2 (moins 5,6 %) représentera pour l'ensemble de la Suisse environ 30 000 hectares ou 3,5 % des surfaces actuelles.

En plus de la nécessité d'un aménagement du territoire et d'une politique de développement régional, il faudra envisager d'autres mutations dans notre économie.

Ainsi que l'a signalé il y a déjà quelques années, l'ancien conseiller fédéral

Hans Schaffner, il faudra que nos programmes de production fassent l'objet d'un examen attentif et soient précisés avec soin. Afin d'économiser le personnel, il faudra trouver de nouvelles formes de collaboration qui ne mettront pas fin pour autant à l'indépendance de chaque entreprise. En plus des concentrations nécessaires, qui du reste ne constituent pas la seule et unique solution, il faudra envisager certains dégagements en renonçant aux productions qui n'assurent pas le rendement voulu et en abandonnant certaines activités. C'est ainsi qu'il ne paraît guère indiqué de continuer à produire en quantité certaines marchandises courantes. Ce qu'il faut au contraire, c'est nous consacrer

à la production des biens dont nous pouvons vraiment assurer la haute qualité. Notre devise doit être « Multum, non multa ». Ce qui est en fait important pour l'avenir des entreprises, ce n'est ni leur dimension, ni l'importance de leur chiffre d'affaires, mais la qualité supérieure de leurs produits qui devront assurer le rendement voulu de l'exploitation. Il ne faut donc pas se laisser éblouir par le slogan de l'accroissement de la production.

C'est donc en fait une politique des structures, de toutes les structures, qu'il faut envisager, et pas seulement une politique des revenus, même si cette politique s'applique à tous les revenus.

RÉSUMÉ

des discussions de la troisième journée

Utilisation totale des terres

La question posée par M. Ebner de savoir quelles mesures supplémentaires il faut prendre dans le cadre de la politique agricole pour garantir que les zones agricoles soient nécessairement utilisées dans les zones de montagne, soulève une discussion sur le fermage des terres agricoles. Si le régime du fermage était vraiment bien établi, affirme un participant, les 90 % des problèmes seraient résolus. Mais l'on peut ajouter, qu'avant de prévoir des mesures supplémentaires, il serait plus judicieux d'obtenir une application convenable de la législation fédérale sur l'agriculture, en particulier en matière de définition et de calcul du revenu, avec tout ce que cela implique au niveau des amortissements, de la durée du travail, de la constitution des réserves, en matière de suppléments de prix, de restrictions à apporter aux importations. Il ne s'agit pas de demander une autarcie alimentaire, ce qui serait une utopie, mais que l'on maintienne une priorité d'écoulement à la production indigène sur le marché suisse et que l'importation ne serve qu'à compenser le déficit alimentaire de notre agriculture.

Dépendance de l'agriculture face à l'industrie

Des participants demandent si ce n'est pas l'industrie, plus que l'agriculture, qui est malade, rongée qu'elle est par sa politique d'expansion, et si l'industrie n'est pas obligée de soutenir l'agriculture par ses bénéfices pour maintenir une zone touristique agréable, loin du ruban de béton qui risque de recouvrir le Plateau de Genève à Constance. D'autre part, la société agricole étant dépendante de la société industrielle, cette dernière sera-t-elle disposée à prendre les mesures d'aménagement du territoire que propose et demande l'agriculture ?

M. Ebner répond que l'agriculture n'est pas la seule à être défavorisée par la conjoncture actuelle, et que des secteurs de l'industrie tels que celui des textiles ou des